



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WARA rehausse la note de ONATEL-SA (Moov Africa) à « BBB+ » en septembre 2021. La perspective est stable.

Dakar - Le 01/10/2021

West Africa Rating Agency (WARA) rehausse la notation de long terme de ONATEL-SA (Moov Africa) à « BBB+ », en grade d'investissement, tandis que sa notation de court terme est « w-3 ». La perspective attachée à ces notations est stable.

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA accorde aussi à ONATEL-SA (Moov Africa) les notations et perspective suivantes : iB+/Stable/iw-5.

En janvier 2021, ONATEL-SA communique officiellement sous la marque commerciale « Moov Africa » commune à toutes les filiales du groupe Maroc Telecom. Cette marque commerciale « Moov Africa Burkina Faso » ne change pas la dénomination juridique et la raison sociale de ONATEL-SA

Ces notes reflètent : (i) une activité générant une forte rentabilité, ce qui permet à ONATEL-SA (Moov Africa) de dégager une capacité d'autofinancement confortable pour financer une partie de ses investissements, comprimer son endettement et distribuer des dividendes; (ii) le soutien opérationnel au quotidien de Maroc Télécom, qui apporte à ONATEL-SA (Moov Africa) une vision claire sur le renforcement de sa compétitivité et sur les chantiers à mettre en place pour atteindre ses objectifs ; et (iii) une expertise avérée sur le marché des services de télécommunication, issue de son statut d'opérateur historique. La société est propriétaire des lignes fixes du pays et ses infrastructures procurent la meilleure couverture réseau du territoire burkinabè.

L'équipe dirigeante de ONATEL-SA (Moov Africa) est à la fois compétente et expérimentée. La Direction de la société est assurée depuis juin 2021 par M. EL AYDI Abdelillah en remplacement du Directeur Général sortant, M. Sidi Mohamed NAIMI qui sous son mandat, a su redynamiser le management de la société, mettre en place une excellente stratégie de déploiement et faire face aux challenges (crises sociales, concurrence, crise Covid-19). Cela dit, le changement de Directeur Général ne devrait pas

se traduire dans l'immédiat par un changement d'orientation stratégique, dans la mesure où les premières actions du nouveau Directeur Général s'inscrivent dans la poursuite et la finalisation des chantiers opérationnels actuels.

En revanche, la notation est contrainte par : (i) le fait que ONATEL-SA (Moov Africa) est un opérateur domestique, dont l'activité est naturellement concentrée, ce qui la place en situation de vulnérabilité vis-à-vis des enjeux macroéconomiques du Burkina Faso, notamment eu égard au risque social qui a déjà par le passé fragilisé l'activité de ONATEL-SA (Moov Africa); et (ii) l'arrivée d'un nouveau groupe d'envergure mondiale en 2017, ce qui a eu pour conséquence une intensification de la concurrence qui s'est traduite par une guerre des prix et la perte de la place de leader en 2018 par ONATEL-SA (Moov Africa). L'arrivée du nouveau concurrent a débouché sur une multiplication des offres promotionnelles impactant négativement l'ARPU (Average Revenue Per User).

Une amélioration de la notation de ONATEL-SA (Moov Africa) dépend: i) d'une amélioration de la notation du Burkina Faso, ce qui paraît peu probable à court terme ; ii) du gain significatif et durable de parts de marché dans la téléphonie mobile pour creuser l'écart avec la concurrence ; iii) de la modernisation des infrastructures pour améliorer sensiblement la qualité du réseau ; iv) de la réduction du déficit de l'activité fixe, notamment par l'action combinée d'un développement de cette partie du chiffre d'affaires et par une réduction des charges de personnel ; v) d'une amélioration des délais de recouvrement des créances clients.

Une détérioration de la notation de ONATEL-SA (Moov Africa) serait la conséquence : i) d'une détérioration significative et durable des résultats de ONATEL-SA (Moov Africa) par une baisse de sa part de marché et de son chiffre d'affaires ; ii) de la matérialisation du risque social ou politique au Burkina Faso, ce qui pourrait durablement fragiliser l'économie

nationale et l'activité de ONATEL-SA (Moov Africa) ; iii) de l'augmentation de la pression juridique et fiscale qui pourrait porter préjudice à l'activité de ONATEL-SA (Moov Africa).

A titre de référence, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios favorables est équivalente à celle des scénarios défavorables à moyen terme, ce qui signifie en d'autres termes que la notation actuelle de ONATEL-SA (Moov Africa) contient autant de possibilités de rehaussement que de risques d'abaissement.

La méthodologie de notation que WARA utilise pour la notation de ONATEL-SA (Moov Africa) est la méthodologie de notation des entreprises industrielles et commerciales, publiée en juillet 2012, puis révisée en janvier 2021 ; elle est disponible sur le site Internet de WARA : www.wara-ratings.com.

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de la notation de ONATEL-SA (Moov Africa) sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le management de ONATEL-SA (Moov Africa), au cours du mois de juillet 2021. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation.

Enfin, WARA précise que la notation de ONATEL-SA (Moov Africa) est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part de ONATEL-SA (Moov Africa), et que l'équipe dirigeante de la société a pris part active aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La note de ONATEL-SA (Moov Africa) de « BBB+ » est deux crans au-dessus de la note acceptée par le CREPMF pour émettre des titres obligataires sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur le site internet de WARA : www.wara-ratings.com.

CONTACT

Landry TIENDREBEOGO

Analyste principal

landry.tiendrebeogo@wara-ratings.com

+226 70 66 06 12 | +221 33 824 60 14